

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2007

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 16 juillet 2007, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle et MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. La mairesse, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum.

Conformément à la Loi sur les cités et villes, les avis de convocation de la séance spéciale ont été transmis aux membres du Conseil et chacun d'eux déclare en avoir obtenu copie dans les délais.

230/16-07-07

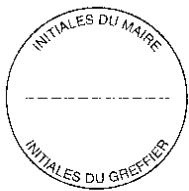
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du Règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97
3. Règlement numéro 113 : Date de la tenue du registre
4. Appel d'offres no. 2007-05 pour la fourniture de luminaires décoratifs et de consoles pour le centre-ville
5. Mandat professionnel pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout
6. Projet d'acquisition commune des immeubles et équipements de la RIRHL sur le territoire de Rivière-Rouge : Mandat professionnel
7. Demande(s) de la S.D.C. de Rivière-Rouge
8. Nomination des membres sur les Comités et Commissions du Conseil
9. Période de questions
10. Levée de la séance spéciale.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

231/16-07-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2007

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 113 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 97

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97 et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis le 6 juillet 2007 et transmis à Mme la conseillère Carine Lachapelle le 9 juillet 2007.

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97.

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97 est reproduit au livre des règlements.

232/16-07-07

RÈGLEMENT NUMÉRO 113 : DATE DE LA TENUE DU REGISTRE

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97;

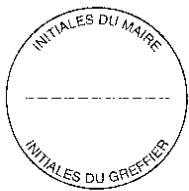
CONSIDÉRANT la nécessité de tenir un registre afin de permettre aux personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, de se prononcer sur ledit règlement numéro 113;

CONSIDÉRANT qu'un avis public sera affiché à l'endroit déterminé par le Conseil et publié dans le journal L'Information du Nord édition du 21 juillet 2007;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De tenir un registre pour les personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, le mardi 31 juillet 2007 de 9 heures à 19 heures, à la salle du Conseil située au 25 rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation
233/16-07-07

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2007

APPEL D'OFFRES NO. 2007-05 POUR LA FOURNITURE DE LUMINAIRES DÉCORATIFS ET DE CONSOLES POUR LE CENTRE-VILLE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à la fourniture de luminaires décoratifs et de consoles pour le centre-ville de Rivière-Rouge, faisant partie de l'appel d'offres no. 2007-05 de la Ville, tel que préparés en date du 16 juillet 2007.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions scellées pour la fourniture de soixante-huit (68) luminaires décoratifs et de soixante-huit (68) consoles pour le centre-ville de Rivière-Rouge.

Que le devis technique et les documents nécessaires à la préparation des soumissions puissent être obtenus à compter du 30 juillet 2007 au bureau de la Ville, moyennant un dépôt non remboursable de 50.00 \$ taxes incluses, que le paiement soit effectué en argent comptant ou chèque émis à l'ordre de la Ville de Rivière-Rouge et que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que les soumissions comprennent toutes les caractéristiques des luminaires décoratifs et des consoles et leurs composants décrits au devis technique et toutes les exigences contenues à l'appel d'offres no. 2007-05 de la Ville datés du 16 juillet 2007.

Que toute soumission pour être valide soit accompagnée d'une garantie de soumission par chèque visé de 10,000.00 \$ émis à l'ordre de la « Ville de Rivière-Rouge » et tiré sur un compte inscrit dans une institution financière faisant affaires au Québec ou par un cautionnement équivalent à 10 % du montant total de la soumission incluant les taxes, émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'Inspecteur général des institutions financières.

Que les soumissions soient valides pour une période de cent quatre-vingt (180) jours de la date d'ouverture des soumissions et que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUMISSION FOURNITURE DE LUMINAIRES DÉCORATIFS ET DE CONSOLES** » jusqu'à 14h00, heure du Québec, le 20 août 2007 à l'adresse de la Ville, pour être ouvertes publiquement le 20 août 2007 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seuls soient considérés aux fins d'octroi du contrat, les soumissionnaires ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Que l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

Que les soumissions soient ouvertes publiquement par la greffière ou son substitut.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2007

234/16-07-07

MANDAT PROFESSIONNEL POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme Roche Itée, Groupe-Conseil, pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout, pour les secteurs L'Annonciation et Sainte-Véronique, pour un montant total de 5 900,00 \$ plus les taxes, le tout tel que décrit à leur offre de services datée du 4 juillet 2007.

ADOPTÉE

235/16-07-07

PROJET D'ACQUISITION COMMUNE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS DE LA RIRHL SUR LE TERRITOIRE DE RIVIÈRE-ROUGE : MANDAT PROFESSIONNEL

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme Prévost Fortin D'Aoust afin de préparer un projet de Régie intermunicipale relative au projet d'acquisition commune des immeubles et équipements de la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides (RIRHL), soit l'ancien Centre de tri sur le territoire de Rivière-Rouge, conjointement avec les municipalités de La Macaza, Nominuingue, L'Ascension et Lac-Saguay, et ce, en vue d'effectuer les opérations d'un Centre de transbordement des matières recyclables.

Que la Ville de Rivière-Rouge partage les honoraires professionnels reliés au présent mandat conjointement et à part égale avec les municipalités de La Macaza, Nominuingue, L'Ascension et Lac-Saguay.

ADOPTÉE

236/16-07-07

DEMANDE(S) DE LA S.D.C. DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la Société de Développement Commercial (S.D.C.) de Rivière-Rouge à utiliser une partie du stationnement à l'arrière de l'édifice de CliniSpa, sur le parcours du parc linéaire, pour la tenue d'une vente de garage accompagnant la vente-trottoir et l'exposition des artisan(e)s dans le parc de la Gare les 20 et 21 juillet 2007.

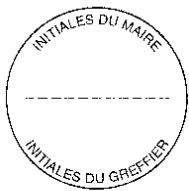
ADOPTÉE

237/16-07-07

NOMINATION DE MEMBRES SUR LES COMITÉS ET COMMISSIONS

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des membres suivants au sein des Comités et Commissions et sur les différents dossiers de la Ville de Rivière-Rouge, des Régies et de divers organismes, et ce, à compter du 16 juillet 2007 :

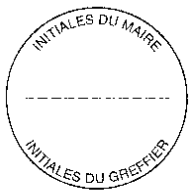


No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2007

- Centre régional des services aux bibliothèques publiques (C.R.S.B.P.) des Laurentides inc. : André Tremblay, responsable, Déborah Bélanger, substitut;
 - Club de ski des Six Cantons : André Tremblay, Yves Sigouin, substitut;
 - Comité camping de Sainte-Véronique : Denis Lacasse, responsable, André Tremblay, Yves Sigouin, substitut;
 - Comité consultatif d'urbanisme (membres du Conseil seulement) : Carine Lachapelle, responsable, Normand Gravel, Denis Lacasse, substitut;
- Les membres citoyens demeurent ceux nommés par la résolution numéro 193/09-05-05 à l'exception de MM Nicolas Morin et Gilles Tremblay qui devront être remplacés;
- Comité technique d'urbanisme : Carine Lachapelle, responsable, Normand Gravel, Denis Lacasse;
 - Comité d'administration : Tous les membres du Conseil;
 - Comité d'évaluation de postes : Carine Lachapelle, responsable, André Tremblay, substitut;
 - Comité de développement du réservoir Kiamika : Déborah Bélanger, responsable, Carine Lachapelle, Normand Gravel, substitut, Yves Sigouin, substitut;
 - Comité du MRNF portant sur le développement du réservoir Kiamika (Comité restreint du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune) : Déborah Bélanger, Carine Lachapelle, substitut;
 - Comité de la Gare : André Tremblay, responsable, Normand Gravel, substitut;
 - Comité de planification stratégique : Tous les membres du Conseil;
 - Comité de réaménagement du centre-ville, projet de déviation de la route 117 et Fondation Rues Principales : Tous les membres du Conseil;
 - Comité des finances : Yves Sigouin, responsable, Déborah Bélanger, Normand Gravel, Denis Lacasse;
 - Comité des loisirs et de la culture : Yves Sigouin, responsable, André Tremblay, Denis Lacasse, substitut;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2007

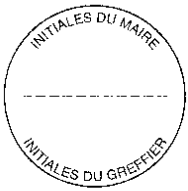
- Comité des relations avec la Société de Développement Commercial (S.D.C.) de Rivière-Rouge : Normand Gravel, responsable, Yves Sigouin, substitut;
- Comité des relations de travail : Normand Girouard, responsable, Déborah Bélanger, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin;
- Comité des services techniques (voirie), d'embellissement et d'horticulture : Normand Girouard, responsable, Denis Lacasse, André Tremblay;
- Comité Multi-Ressources de la Vallée de la Rivière Rouge : André Tremblay, responsable, Jean Séguin, Jocelyn Séguin, Sylvie Constantin;
- Comité Villes et Villages en santé : Déborah Bélanger, responsable, André Tremblay, substitut;
- Conférence régionale des élus (CRÉ) : Déborah Bélanger, maire suppléant, substitut;
- Corporation de développement économique de la Rouge : Déborah Bélanger, responsable, Normand Girouard, Normand Gravel, Yves Sigouin;
- Fondation de la M.R.C. d'Antoine-Labelle pour l'environnement : Carine Lachapelle, Yves Sigouin, substitut;
- Sentier pédestre des Hautes-Laurentides : Yves Sigouin, responsable, Déborah Bélanger, substitut;
- Véhicules hors route : Yves Sigouin.

De nommer M. Alain Deslauriers à titre de coordonnateur des mesures d'urgence pour la Ville de Rivière-Rouge et Mme Claire Coulombe à titre de coordonnatrice adjointe des mesures d'urgence pour la Ville de Rivière-Rouge.

Que les membres nommés par la présente résolution siègent sur demande et selon les besoins des différents dossiers desdits Comités, Commissions, Corporations, Régies et autres organismes.

Que la présente résolution remplace les résolutions suivantes adoptées par le Conseil de la Ville :

- 009/09-01-06
- 267/14-08-06
- 399/11-12-06



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE SPÉCIALE DU 16 JUILLET 2007

- 179/11-06-07.

Que la présente résolution remplace le dernier paragraphe de la résolution numéro 612/29-11-04 adoptée le 29 novembre 2004 relative à la nomination de MM André Tremblay et Yves Sigouin pour le Transport Adapté des Laurentides, et ce, à titre de représentants de la Ville de Rivière-Rouge pour assister à l'assemblée générale annuelle à laquelle les représentants de zones sont nommés.

Que les personnes nommées sur les Comités et Commissions ci haut mentionnés soient autorisées à participer aux réunions de ces Comités et que les frais de déplacement relatifs à ces réunions tenues en dehors des limites de la Ville leur soient remboursés suite à la réception d'une facture détaillée desdites dépenses sur le formulaire transmis par la Ville.

ADOPTÉE

Période de questions

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur le sujet suivant :

- Travaux d'aménagement du centre-ville : comparatif des règlements numéros 97, 111 et 113 fait par le Comité de citoyens provisoire pour les travaux à réaliser, inquiétude face au futur dépôt du rôle d'évaluation, date incertaine du contournement de la route 117, projets futurs d'immobilisations de la Ville, demande de modification du projet du centre-ville pour baisser encore les coûts et demande de répartir la taxe spéciale de d'autres façons (partie aux commerces et autrement pour les propriétés situées au bord des lacs, etc.), montant indiqué à la lettre du 28 juin 2007 du ministère des Affaires municipales et des Régions non applicable sans soumettre des travaux additionnels (Annexe « D » du règlement numéro 113).

238/16-07-07

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De lever la séance spéciale, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h50.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

Déborah Bélanger

Lise Cadieux